

FICHE D'INFORMATION

TOGO

Le système statistique national

Cadre institutionnel

Nature et composition du système

Le système statistique national (SSN) du Togo est un système décentralisé mais non intégré, constitué d'unités indépendantes entre elles. Le noyau central du système est la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN). La DGSCN a été créée, en remplacement de la Direction de la statistique, par le décret n° 2001-149/ PR du 9 juillet 2001 portant attribution et organisation du Ministère du plan, de l'aménagement du territoire, de l'habitat et de l'urbanisme. Elle est l'un des cinq services centraux de ce ministère. Elle dispose de cinq directions régionales, une dans chacune des régions administratives du pays.

La DGSCN a pour missions de collecter, centraliser, traiter et diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des politiques économiques et sociales de l'Etat d'une part, à l'information et à la prise de décisions des entreprises publiques et privées et de la société civile d'autre part. Elle est chargée de la production d'un grande partie des statistiques macroéconomiques courantes, des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises et des recensements généraux de la population. Enfin, elle est chargée d'assurer la coordination technique du système statistique national.

Au 1^{er} janvier 2003, la DGSCN comptait un effectif de 99 agents dont 2 contractuels à durée déterminée, 4 contractuels à durée indéterminée et 93 titulaires. On comptait dans l'effectif global, 3 Ingénieurs statisticiens économistes, 3 Ingénieurs des travaux statistiques, 4 démographes, 1 informaticien, 6 autres cadres A et 82 autres salariés. En 2002, 2 agents ont pris leur retraite et deux jeunes statisticiens ont rejoint la DGSCN.

Pour l'année 2002, le budget de fonctionnement exécuté était de 121,2 millions de F CFA dont 113,5 de charges de personnel. Pour 2003, les prévisions budgétaires étaient de 114,4 millions de F CFA. Aux ressources du budget de fonctionnement s'ajoutent les financements destinés à des projets spécifiques.

Outre la DGSCN, le système statistique national du Togo comprend les services statistiques créés au sein des ministères et de certains organismes publics ou parapublics. Ces services collectent, traitent et diffusent les statistiques sectorielles relevant de leurs compétences. Les principaux sont situés au sein des ministères en charge des secteurs suivants: éducation, santé, agriculture. Ils comptent en général très peu de statisticiens en leur sein et disposent de moyens matériels et financiers très limités. Le Service de la recherche et de la statistique de la Direction nationale de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), organisme public multinational regroupant sept autres pays, élabore les statistiques monétaires et la balance des paiements tandis que les statistiques de finances publiques le sont par les services du Ministère des finances.

Textes législatifs et réglementaires

Il n'existe pas de loi statistique propre au Togo. On peut supposer que les normes de la loi statistique française de 1951 ont servi de repère pour la gestion des activités du système statistique national.

Coordination des activités statistiques

Il n'existe pas de structure formelle de coordination des activités statistiques au Togo.

Association nationale de statisticiens

Il existait une association nationale qui ne fonctionne plus depuis plusieurs années. Récemment des initiatives ont été prises pour la création d'une association dénommée «Association des démographes et statisticiens du Togo», en abrégé ADESTO.

Appartenance à des organisations internationales ayant des activités statistiques

A l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Togo est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales . Parmi celles qui mènent régulièrement des activités statistiques, citons: l'Organisation des Nations unies et sa branche régionale, la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT). AFRISTAT a démarré ses activités à son siège à Bamako (Mali) en janvier 1996. Il a une double mission: promouvoir le développement des capacités et activités statistiques et contribuer à l'harmonisation des statistiques produites dans ses 18 Etats membres. La DGSCN participe activement aux activités d'AFRISTAT et représente le Togo au sein de son Comité de direction.

Participation à des programmes plurinationaux

A l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Togo est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales .

La DGSCN participe aux activités statistiques des organisations dont est membre le Togo et aux programmes mis en place par celles-ci. C'est ainsi que de 1997 à 2003, la DGSCN a pris une part active dans le Programme d'appui régional statistique à la surveillance multilatérale de l'UEMOA (PARSTAT). Financé par la Commission européenne, ce programme vise à améliorer et à harmoniser les statistiques nécessaires à la surveillance multilatérale des politiques économiques dans les domaines suivants : les prix à la consommation, les comptes nationaux, le secteur informel et l'emploi en milieu urbain ainsi que la conjoncture économique.

Au niveau d'AFRISTAT, la DGSCN a participé à toutes les activités menées depuis 1996 aux niveaux sous-régional et régional. Il s'agit principalement de l'harmonisation des nomenclatures d'activités et de produits, des méthodes d'élaboration des comptes nationaux et des concepts sur le secteur informel et l'emploi ainsi que de l'amélioration de la diffusion de

l'information statistique par la mise en place de sites Internet dans les instituts nationaux de statistique.

Par ailleurs, le Togo participe depuis 2001 au Programme statistique minimum commun des Etats membres d'AFRISTAT (le PROSMIC).

Le PROSMIC est un cadre de référence pour le développement à moyen terme de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT. Il comprend six domaines prioritaires: la coordination statistique, la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale, la diffusion de l'information statistique, les statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté et les statistiques agricoles. Le PROSMIC couvre la période 2001-2005. Son évaluation à mi-parcours **est en cours**.

La DGSCN participe également au Programme de comparaison internationale des prix (PCI), au programme ECOSTAT d'appui à la CEDEAO financé par l'Union européenne (prix, comptes nationaux, commerce extérieur) et au tout nouveau programme de la Division de statistique des Nations unies intitulé «Renforcement des capacités statistiques en appui aux objectifs de développement du millénaire dans la région de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest».

En ce qui concerne le Système général de diffusion des données du Fonds monétaire international (SGDD), le Togo y a adhéré et ses métadonnées ont été incluses pour la première fois dans le «Dissemination Standards Bulletin Board» du Fonds monétaire international (FMI) le 5 novembre 2001.

Production statistique

La production du système statistique national est assez diversifiée mais souffre de lacunes en terme de quantité, de qualité, de couverture, d'analyse et de diffusion, notamment en raison de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition par l'Etat. Les recensements et les grandes enquêtes par sondage sont généralement financés par les bailleurs de fond extérieurs qui ne coordonnent pas toujours leurs interventions au risque de créer des doubles emplois sources de gaspillages. Par ailleurs, l'interruption depuis une dizaine d'années de l'aide de plusieurs bailleurs de fonds pour des raisons politiques a eu des conséquences néfastes sur les performances du SSN. L'insuffisance, voire l'absence de la coordination statistique se traduit, dans certains cas, par la production de statistiques non comparables sur un même domaine ou dans le temps à cause souvent de l'utilisation de concepts, définitions, nomenclatures et méthodes différents. Par ailleurs, beaucoup de statistiques produites le sont à un niveau de désagrégation insuffisant pour les besoins de l'analyse et des politiques de décentralisation.

L'accent mis sur la lutte contre la pauvreté qui est maintenant au centre des politiques de développement dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne engendre une nouvelle demande en données statistiques à laquelle le système statistique national a beaucoup de difficultés à répondre.

Evaluation du système statistique national

Malgré l'accent mis sur la lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne, le Togo ne s'est pas encore doté d'un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Le système statistique

national togolais ne bénéficie pas encore de la priorité et de la dynamique de développement que peut générer l'adoption d'un tel cadre de référence.

Le SSN reste encore caractérisé par un certain nombre de faiblesses:

- l'absence d'une législation statistique

Comme on l'a vu plus haut il n'existe pas de loi statistique au Togo depuis l'indépendance du pays en 1960.

- l'insuffisance de la coordination statistique

Il n'existe aucune structure formelle de coordination du système statistique national. Le noyau central du système statistique national que constitue la DGSCN devrait être renforcé en termes de ressources humaines et de moyens matériels et financiers pour lui permettre de prendre et de mener à bien les initiatives nécessaires pour doter le pays d'un cadre institutionnel adapté qui permette le développement coordonné et maîtrisé des activités statistiques.

- l'insuffisance qualitative et quantitative des données produites au regard des exigences de la demande,

- l'insuffisance de l'analyse et de l'utilisation des données,

- l'absence d'une politique des ressources humaines pour pallier l'insuffisance du nombre de statisticiens qualifié et offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs.

La gestion stratégique du système statistique national

Expérience en matière d'élaboration de stratégies

Expériences antérieures

Le Togo fait partie des nombreux pays d'Afrique subsaharienne qui n'ont jamais élaboré un Schéma directeur de la statistique bien que des programmes statistiques sectoriels à court ou moyen terme aient été élaborés dans le passé. Pourtant la nécessité d'inscrire le développement de la statistique dans le cadre des politiques et programmes nationaux de développement est maintenant reconnue.

Situation actuelle et perspectives

Le Togo traverse depuis plus de dix ans une situation économique difficile aggravée par l'arrêt, pour des raisons politiques, des financements des bailleurs de fonds. Il faut espérer que les discussions en cours avec l'Union européenne déboucheront à court terme sur la reprise de l'aide extérieure, ce qui pourrait créer de nouvelles perspectives pour la relance et le développement des activités statistiques.

Soutiens attendus de PARIS21

Malgré la conjoncture difficile, la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale a entrepris des démarches en vue de préparer un Schéma directeur de la statistique, le premier du Togo. Les contacts pris avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique pour une mission d'identification à Lomé du Conseiller régional en organisation statistique n'ont pas encore abouti. Les discussions avec la DGSCN ont fait ressortir le souhait d'un appui ultérieur de PARIS21 en terme de recherche de financement et d'expertise technique pour l'élaboration du futur Schéma directeur. Enfin, la DGSCN est prête à participer aux côtés d'autres pays d'Afrique de l'Ouest à un éventuel projet sous-régional dans ce domaine, à l'initiative de PARIS21.

